

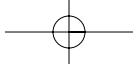
André Micoud

# De l'expert-militant à l'être vivant sensible

Comment analyser les formes d'engagement écologique ou environnementaliste? Utiliser les catégories sociologiques en vigueur, notamment celles de la sociologie des mouvements sociaux, conduit à négliger le caractère inédit de la protestation écologiste. Le modèle alternatif proposé ici s'inspire de par la pensée scholastique et celle de Gilbert Simondon pour introduire à une autre compréhension des mobilisations.

**L**a présente contribution a pour objet l'examen de la diversité des formes d'engagement dans ce que l'on a choisi de dénommer, par provision, la « nébuleuse » écologico-environnementale. Elle s'appuiera non seulement sur les nombreux travaux qui ont déjà exploré des parties de cette nébuleuse, telles que les partis politiques écologistes, les associations, les mouvements d'idées, les réseaux scientifiques, les filiations administratives... etc., mais, plus spécifiquement, elle s'adossera surtout à une quinzaine de travaux empiriques que j'ai eu la tâche de coordonner sur le territoire français, pour le compte du ministère de l'Environnement, et qui concernait – tel était le titre officiel de ce programme – la connaissance du « fonctionnement et du dynamisme des associations de protection de la nature et de défense de l'environnement<sup>1</sup> ». Elle reprendra également quelques éléments d'une

■ Ont participé à ce programme les chercheurs suivants : Baisnée O., Charvolin F., Chibret R.-P., Etiembre L., Fabiani J.-L., Ion J., Leborgne M., Maresca B., Matagne P., Mougenot C., Ollitrault S., Raymond R., Regazzola T., Rémy E., Veitl A. Pour une synthèse de cette recherche cf. « La nébuleuse associative » in *L'environnement, question sociale. Dix ans de recherches pour le ministère de l'Environnement*, (Boyer M., Herzlich G., Maresca B. éds.), Odile Jacob, Paris, 2001, p. 119-129.



**2** « De la diversité des modes d'engagement des personnes dans la nébuleuse écologique. Tentative de réduction », in L'écologisme à l'aube du xxie siècle. *De la rupture à la banalisation*, J.-P. Bozonnet (Ed.), Gorg, Genève, 2000, p.237-254.

**3** « Vivre sur des rives », in *Le Rhône, un fleuve en devenir*, (dir. Vincent A.), Éd. Maison du Fleuve Rhône, Givors, 2006, p. 66-71 ; « Entre Loire et Rhône. Les êtres naturels qui nous lient », in *Ce qui nous relie*, Micoud A. et Peroni M. (Ed.), Éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000, p.227-237 ; « Les référents religieux des écologistes » in *Religion et action dans l'espace public*, Brechon P., Ion J. et Duriez B., (Eds). L'Harmattan, Paris, 2000, p.255-270 ; « Faire voir la nature comme elle est : essai d'analyse de la figuration écologique de la nature », in *Parcours Anthropologiques*, n° 3, 2003, Université Lyon 2, p.14-22 ; « Penser la terre comme un être fragile; analyse du logo de la couche d'ozone », communication aux journées « Figures de la fragilité », Crésal, 1997 (inédit) ; « L'invention de l'artisanat d'art rural ou les néo-ruraux avant la lettre », in *Protection de la Nature, histoire et idéologie*, (sous la dir. de A. Cadoret), Éd. L'Harmattan, Paris, 1985, p. 124-137.

**4** Bien entendu, une telle tentative de réduction ne peut pas aller sans un effort de modélisation qui pourra paraître schématique. Pour plus de nuances, on pourra se reporter aux travaux empiriques cités ci-dessus qui, reprenant souvent ce même modèle, le complexifie davantage.

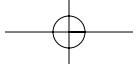
**5** Epuisé mais consultable sur le site : [http://sciences-medias.ens-lsh.fr/scs/article.php3?id\\_article=193](http://sciences-medias.ens-lsh.fr/scs/article.php3?id_article=193).

contribution déjà parue et qui, dans un autre cadre problématique, s'essayait à comprendre les spécificités de l'engagement écologiste<sup>2</sup>. Enfin, elle s'appuiera aussi et surtout sur une série d'études monographiques que j'ai menées par ailleurs et qui tentent d'explorer cette part « esthétique » présente de façon originale dans nombre de mobilisations environnementales<sup>3</sup>.

Sur le fond de cet arrière-plan empirique, la présente contribution poursuit également un autre objectif, de facture plus théorique celui-là, et qui consiste dans une tentative de compréhension en profondeur de cette diversité qui, notoirement, donne tant de mal aux sociologues<sup>4</sup>. L'équipe du CNRS à laquelle j'appartiens et où je travaille, s'est précisément donné comme programme de recherche depuis une dizaine d'années, l'analyse des changements des formes d'actions collectives pour la défense des causes publiques. Elle a d'ailleurs organisé plusieurs colloques autour de cette question, dont voici la liste :

*Situation d'expertise et socialisation des savoirs<sup>5</sup>*  
*Les raisons de l'action publique ; entre expertise et débat*, paru en 1993 chez L'Harmattan (coll. Logiques sociales) ; *Engagements publics et exposition de la personne* (Peroni M. Ion J., coord.), publié aux Éditions de l'Aube en 1997, « La société défaite ? Resémantisation du lien et nouveaux cadres d'action », publié sous le titre *Ce qui nous relie* (Micoud A., Peroni M., coord.) Éditions de l'Aube, 2000.

Le dernier de ces colloques – *Sensibiliser : la sociologie dans le vif du monde* (Peroni M. Roux J. coord.), Éditions de l'Aube, 2006 – est d'ailleurs fort proche des questions débattues dans cette publication, en ce qu'il se donnait précisément pour tâche d'aborder frontalement



cette dimension du « sensible » dans l'appréhension des causes publiques et dans les formes de mobilisation qu'elles peuvent susciter.

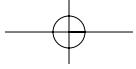
La première partie de ce texte sera consacrée à la proposition selon laquelle la difficulté à comprendre la diversité des engagements écologiques ou environnementalistes observables sur le terrain tient essentiellement dans la difficulté pour les catégories sociologiques en vigueur à saisir le caractère inédit de la protestation écologiste. J'essayerai de rendre compte des raisons de cette difficulté en examinant à quel univers symbolico-dogmatique les catégories sociologiques classiques continuent à se référer, et, plus particulièrement, par quelles représentations, et de la connaissance et de l'action, elles sont toujours informées (et enfermées?).

Dans une seconde partie, j'exposerai alors un modèle pour tenter, en m'affranchissant de ce système catégoriel symbolico-dogmatique, de montrer que la spécificité des formes d'engagements dans la nébuleuse écologique est immanente à la construction figurative, conceptuelle et politico-juridique tout à la fois du monde qui vient et des nouveaux sujets qui sont appelés à y habiter. Si ce modèle pourra paraître à certains comme étant schématique, cela ne sera pas pour me déplaire, puisque aussi bien, le *schème*, dans sa définition philosophique est cette forme qui, *réunissant la figure et l'idée*, est le sous-basement même de toutes nos fictions. C'est-à-dire de ce par quoi, nous, vivants humains, dotons de sens le monde physico-biologique. Par où je pense rejoindre dans une troisième partie, même si c'est de façon un peu oblique, la préoccupation qui est celle du présent numéro : étudier en quoi la prise en compte de la perception esthétique peut intervenir dans la resémantisation et des êtres et du monde et, du coup, dans la requalification de l'action politique.

Dans la conclusion enfin, j'avancerai l'hypothèse selon laquelle, au cœur de ce nouveau système symbolico-dogmatique en cours de constitution, et qui donc soutient les mobilisations environnementales, se tiendraient deux nouveaux *schèmes* majeurs, articulés maintenant de façon inédite l'un avec l'autre : celui de la Vie et celui de la Durée qui se tiennent ensemble dans le schème majeur du Développement durable.

### **Mobilisations écologiques et appareillages sociologiques : la figure de l'expert-militant**

J'ai posé que c'était d'une façon de considérer les rapports de la connaissance et de l'action que procédait la difficulté pour les sciences sociales

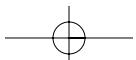


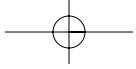
de prendre en compte la spécificité des mobilisations écologiques. Commençons par une anecdote. Elle m'a été rapportée par une collègue française formée à la science politique (Sylvie Ollitrault) amenée à travailler sur les mouvements écologistes en Angleterre. Là-bas, à tout chercheur en sciences sociales qui veut discuter avec des militants écologistes radicaux pour recueillir et analyser les formes de leur engagement, il est d'abord demandé de répondre à la question « academic or activist ? » (c'est-à-dire à quel titre il est là), avant de pouvoir espérer toute coopération de la part de ses interlocuteurs. Outre-Manche donc, tel est du moins ce que l'on est en droit de déduire d'une telle question, il ne serait pas possible d'être des deux côtés à la fois.

Comme si les « militants écologistes radicaux anglais » avaient bien intégré la critique posée en préalable à ce nouvel effort de compréhension des mobilisations environnementales, contre à la fois *l'objectivisme* et le *stratégisme* et que, la reprenant à leur compte, ils entendaient bien ne pas être réduits au statut d'objets et/ou à de sujets stratégies, par ceux-là même qui prétendraient pouvoir rendre compte de leur engagement. Sauf que, dans la mesure où, dans son expression même, l'opposition énoncée ici est au fond la même que celle posée « académiquement » entre « le savant » et « le politique », il est permis de douter qu'elle soit aussi radicale qu'elle prétende l'être.

Or, s'il y a bien une spécificité remarquable de l'engagement pour des causes environnementales, c'est bien celle qui, comme les études empiriques obligent à le reconnaître, s'exprime au contraire par cette figure centrale en forme d'oxymore : l'expert-militant. En effet, depuis les tout débuts de la prise de conscience environnementale, quand les savants naturalistes engagés étaient si nombreux, jusqu'aux formes les plus récentes des mobilisations dans lesquelles les recours aux arguments scientifiques des contre-expertises sont légions, l'articulation étroite de la science et de la protestation écologique n'a pas cessé d'être centrale. Et pourtant, au regard de cette séparation canonique entre le savant et le politique, une telle posture ne manque pas d'être dérangeante. Comment en effet pouvoir prétendre réunir ensemble d'une part la distance scientifique objective et la neutralité axiologique qui lui est associée, toutes les deux commandées à l'expert, et d'autre part l'engagement et l'implication par quoi se caractérise le militant ?

Une façon de comprendre cette figure serait de la rapporter à l'ambivalence du mouvement écologique en général à l'endroit de la science :





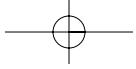
un mouvement contre-culturel né en partie pour dénoncer les effets indésirables des applications techniques de la science mais qui, néanmoins, se réfère lui-même à une science, l'écologie, pour légitimer sa protestation. Sauf que la question à se poser est celle de savoir si une telle ambivalence vis-à-vis de la science est si nouvelle que ça. Davantage même, en quoi une telle ambivalence est-elle substantiellement différente de celle qui innervé la culture des sciences sociales pour laquelle la connaissance des mécanismes sociaux est réputée indispensable à l'action pour leur transformation émancipatrice<sup>6</sup>? Et plus encore, et beaucoup plus radicalement, pourquoi ne pas soutenir qu'une telle ambivalence se situe au cœur même du projet de la Modernité? N'est-ce pas cette Modernité, illuminée et révolutionnaire, qui soutient en effet à la fois l'inéluctabilité scientifique du cours de l'Histoire vers le Progrès en tant que ce cours est mu par les lois économiques et, en même temps, la nécessité de s'engager pour son advenir? Et qui donc ce faisant articule ainsi dès son origine, de façon inextricable, l'expert et le militant, le savoir et l'émancipation<sup>7</sup>.

Revenant au moment de son émergence (les années 1960-70), et si l'expression de *contre-culture* a un sens, cela veut dire que, pour le mouvement écologique, critiquer le plus radicalement possible les bases culturelles du monde socio-politique industriel occidental moderne, ne pouvait pas se faire autrement qu'en s'appuyant sur ces mêmes bases. L'écologie est le nom d'une science que ce mouvement contre-culturel a emprunté pour signifier sa volonté de se libérer de l'asservissement qu'il imputait au développement scientifique et technique inconsidéré. L'écologisme est donc d'abord une contre-culture au sens propre du terme, c'est-à-dire un mouvement de création d'une autre culture en opposition-dépendante avec celle dont elle procède et qui est, celle-là, structurée autour du couple appareillé science/politique. Il est, autrement dit, contre une certaine forme de science, un appel culturel et politique, pour une autre science. Sauf que, comme l'atteste la figure de l'expert-militant, il est donc contre la science certes, mais aussi « tout contre ».

Si donc il y a une spécificité inédite à mettre en lumière dans les formes de mobilisations environnementales, elle ne serait pas à

<sup>6</sup>Rappelons que ce projet s'énonça originellement, dans la sociologie naissante, sous la métaphore de la « physique sociale » (Auguste Comte). Expression à comparer avec celle, de facture rhétorique identique, « d'écologie humaine ».

<sup>7</sup>L'ainsi nommée « économie politique » a été dans le même mouvement, extension des savoirs techniques de la gestion privée à l'ensemble de la société et énoncé normatif des lois qui la gouvernent.



chercher dans ce que le mot « écologique » pointe en tant qu'il est le nom d'une discipline scientifique, légitimante, mais peut-être, pour une autre de ses dimensions sémantiques, plus proche de celle contenue dans le mot environnement, à savoir celle de son objet : étude des relations des êtres vivants entre eux et avec leurs milieux. C'est du moins en faisant fond sur cette hypothèse que je voudrais avancer dans cette recherche.

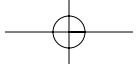
### **De l'écologie à l'environnement : un modèle pour introduire à une autre compréhension des mobilisations**

Pour étayer le modèle qui va me servir à structurer une autre manière de parler de l'engagement pour des causes environnementales, je m'appuierai à la fois sur la pensée de Gilbert Simondon (de la co-occurrence des deux processus, de l'individuation de l'être d'un côté et de la transformation de son milieu associé de l'autre) et sur ce que la tradition scolaire m'a appris par sa distinction des trois formes d'intelligence. Par le recours à ces deux apports, j'entends essentiellement m'affranchir de ce à quoi le couple d'opposés de la connaissance et de l'action (et aussi celui qui lui est associé du sujet et de l'objet) oblige, et qui, parce qu'il ne fait droit qu'à

la seule connaissance rationnelle, empêche, à ce qu'il me semble, de saisir le processus par lequel l'être se constitue en tant que tel en même temps qu'il construit le monde, en le posant comme lui étant étranger mais avec quoi il est aussi en relation.

¶ Devenu incongrue à nos oreilles, l'expression d'intelligence des choses « mystiques » désignait, au Moyen Âge, la compréhension, d'ordre théologique, de ce qu'aujourd'hui, dans notre monde laïcisé, nous entendrions comme l'intelligence des entités abstraites revêtue d'une aura quasi-sacrée, telles que par exemple, la Démocratie, la République, les Droits de l'Homme ou plus récemment, la Biodiversité ou le Patrimoine de l'Humanité. Toutes notions ou entités qui se remarquent à la majuscule de leur lettre initiale qui, peu ou prou, commande au lecteur une attitude de révérence à leur endroit. Telle est la raison qui fait que, dans notre modèle schématique, l'intelligence des choses mystique correspond de nos jours à la compréhension des catégories juridico-politiques qui ont pour

Soit donc l'homme comme être vivant parlant, lui sont accessibles, selon la pensée scolaire, trois formes d'intelligence : celle des choses sensibles, celle des choses rationnelles et celle des choses mystiques. Trois manières de connaître donc (*intelligere*) qui renvoie chacune à une sorte de « chose » (et/ou de « cause » du latin *causae*) constitutive du monde-pour-l'être, c'est-à-dire du monde qui n'est pas seulement un monde « naturel » relevant des seuls savoirs rationnels, mais du monde en tant qu'il est également appréhendable par ses qualités sensibles et aussi du monde qui, en tant qu'il est l'univers de tous, doit être partagé symboliquement<sup>8</sup>.



Toujours selon la même grille interprétative, il en découle que, à ces trois formes d'intelligence et à ces trois sortes de chose du monde, sont inextricablement liées trois manières d'agir qui font être à la fois (qui instituent) et un autre monde « objectif » et un autre sujet. La première de ces manières d'agir est celle qui crée des œuvres figuratives, la seconde celle qui produit et assemble des concepts, la troisième celle qui édifie et organise des catégories formelles. Manières d'agir qui vont donc toutes transformer (reconfigurer, reconceptualiser et ré-instituer) le même milieu associé de cet homme générique, en tant que ce milieu est toujours tout à la fois, environnement sensible, réalité physico-biologique et construction sociale et politique. Milieu associé qui, une fois ainsi transformé, va obliger en retour à une forme nouvelle d'individuation subjective de celui qui s'y meut. Et ainsi de suite.

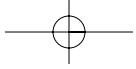
Interprétées à la lumière de ce cadre problématique, les mobilisations écologico-environnementales peuvent donc être décrites (à l'instar de toutes les autres formes d'action symboliques) comme trois formes d'action enchevêtrées qui sont les actions de figuration, les actions de conceptualisation et les actions d'authentification. Plutôt qu'un long texte, un tableau (schématique donc) permettra d'en donner plus rapidement une vision d'ensemble.

Types d'action et de connaissance	figuration	conceptualisation	authentification
Champs d'opérativité	esthétique	cognitif	juridique
Effets visés	adhésion	démonstration	obligation
produits	figures	concepts	catégories
Qualités de l'être et du milieu	sensible	rationnel	socio-politique

À titre d'exemple, et comme j'ai pu déjà le décrire ailleurs, les « réalités » nouvelles que l'action écologico-environnementale a contribué à faire émerger depuis une trentaine d'années (la biodiversité, le développement durable, le patrimoine naturel, l'agriculture biologique, la bionique, les énergies renouvelables..., etc.), sont toutes des entités qu'il est possible, de considérer comme étant à la fois et à la lettre des figures rhétoriques, des constructions conceptuelles et des catégories juridiques.

En tant que figures, c'est-à-dire en tant qu'expressions rhétoriques inédites apparues un jour dans le discours social et y ayant trouvé leur

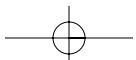
fonction « d'authentifier » le monde institutionnel (c'est-à-dire, au sens qu'a le verbe authentifier dans le langage notarial, « de lui donner foi en le revêtant des formes légales »).

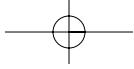


place (et ayant souvent la forme d'oxymores...), elles sont des manières de faire entrevoir un nouveau monde ; davantage même, de le faire ressentir et éprouver, de le faire admettre comme imaginable et de faire, du coup, que l'ordre des choses qui était posé comme étant inéluctable ne l'est peut-être pas autant qu'on le disait. C'est depuis qu'est apparue l'expression « développement durable » qu'est venu à la conscience du plus grand nombre que le développement « tout court » était problématique. Ces figures, rhétoriques ou iconiques, sont bien entendu accessibles à tout un chacun. C'est en tant qu'il est un être vivant sensible (doté de sens visuel, auditif, olfactif, tactile...) que chacun des humains peut être touché par la vision de la boule terrestre cernée de gaz à effet de serre, qu'il peut comprendre intuitivement que le logo des Parcs Nationaux français figure la spirale de la biodiversité, qu'il peut entendre que la dénomination ONG pointe une mise en cause des régimes d'action des gouvernements des États... etc.

Qu'il souhaite en savoir davantage sur ce monde présenté comme étant en péril, et le voilà qui va devoir entrer dans une nouvelle forme de connaissance rationnelle et non plus seulement sensible, et devenir peu à peu familier d'un nouveau champ d'action, celui des sciences. Celles-ci, chacune dans son ordre, s'attachent à décrire rationnellement et à exposer conceptuellement ce qu'il faut comprendre de ce que disent ces figures. Dire de la nature qu'elle est un patrimoine au lieu qu'un réservoir de ressources et/ou une décharge, est bien davantage qu'un simple changement de vocabulaire. Parce qu'il est un être rationnel, tout être humain peut bien comprendre et intégrer dans sa représentation du monde ce que sont des écosystèmes, des biotopes, des externalités positives ou négatives, des actions irréversibles, des boucles rétro-actives, et ainsi apprendre peu à peu à raisonner autrement que comme on lui avait appris à le faire jusqu'alors.

Enfin, parce qu'il se connaît comme être social, c'est-à-dire enserré dans un réseau d'obligations, de droits et de devoirs, il ne pourra pas non plus se satisfaire d'une simple connaissance qui ne commanderait pas d'agir en conséquence. Ce qui était figure rendant possible une autre représentation sensible du monde, ce qui est devenu concept, ouvrant à une autre compréhension informée, est aussi ce qui peut devenir catégorie juridique quand, en son nom, on pourra revendiquer que les groupements humains se comportent dorénavant d'une manière qui ne fasse plus injure à ce que, et la sensibilité et la raison, commandent de faire.





Depuis les « réserves naturelles » offertes à la contemplation de la beauté du monde faunistique et floristique, en passant par les « biotopes » qu'elles recèlent et dont le fonctionnement est à comprendre, on passera ainsi, étendue à l'ensemble de la Biosphère, à la « Protection de la Biodiversité » inscrite dans des textes officiels engageant les États signataires<sup>9</sup>.

### **Les engagements environnementaux et la dimension esthétique : la figure de l'être vivant sensible**

On se souvient que, dans l'ordre symbolico-dogmatique issu de la modernité et dans lequel se meuvent les sciences en général et les sciences sociales en particulier, un couple d'opposé est structurellement privilégié qui fait se tenir ensemble la connaissance, essentiellement rationnelle et l'action, prioritairement politique<sup>10</sup>. C'est, je crois, de cette prévalence, que provient qu'il ait été privilégié jusqu'à présent, pour décrire l'inédit de la revendication écologique, le couple en forme d'oxymore de l'expert-militant tel qu'exposé plus haut.

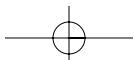
À l'appui de cette interprétation on peut en effet avancer que, tant pour ceux qui se réclament de cette posture que pour ceux qui la contestent, l'utilisation partagée de l'alliance rhétorique « contre-nature » qui la désigne, atteste assez de la profondeur où elle réside dans l'ordre symbolique qu'elle viendrait soit-disant subvertir. Quand les uns ou les autres en effet voudraient débattre de la nouveauté d'un tel positionnement, ceux qui s'en réclament seront rapidement convaincus qu'il était déjà là pour faire advenir la modernité, et ceux qui le contestent, rapidement acculés à reconnaître qu'il est celui-là même qu'ils occupent pour défendre sa continuation.

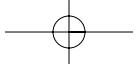
À partir du modèle interprétatif exposé plus haut, il est possible de faire droit à une nouvelle posture, celle qui, précisément, permettrait de davantage prendre en compte ce que dit le mot « d'environnement » (et/ou le concept simondonien qu'on pourrait lui substituer de « milieu associé<sup>11</sup> »). Posture qui

**¶**C'est à cet endroit que s'explique concrètement l'emploi du terme « authentification » pour désigner le régime d'action correspondant à l'intelligence des choses mystiques (entendez des entités abstraites) : juridiquement parlant, dans le langage notarial, un acte authentique, est une « pièce qui fait foi en vertu des formes légales dont elle est revêtue » ; autrement dit « qui fait autorité pour les tiers ».

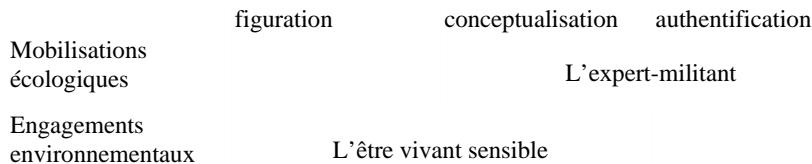
**¶**Le manuel de philosophie qui était le mien au lycée dans les années 1960, résolument moderne dans sa forme comme dans son contenu, était composé de deux volumes : l'un intitulé, la connaissance et l'autre, l'action.

**¶**Sur les conditions de cette substitution, cf. André Pichot, *Petite phénoménologie de la connaissance*, Aubier, Paris, 1991, p.13-15.





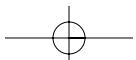
obligerait aussi à s'éloigner de ce que le terme « d'engagement » peut avoir de connotation militaire et d'embigadement, surtout quand il est couplé, et compris donc, avec celui de « mobilisation<sup>12</sup> ». Cette nouvelle posture, pour caractériser donc ce que serait une forme spécifique de l'engagement quand il s'exprime en faveur d'une cause environnementale – et qui permettrait de faire droit à la dimension esthétique – pourrait être illustrée par son positionnement dans le schéma suivant.

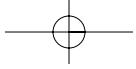


Je n'ai pas trouvé le terme – qui devrait être composé lui aussi – et qui traduirait le fait qu'il est possible de connaître autrement que par le seul truchement des neurones de l'intellection conceptuelle. Davantage qu'un terme composé qui tiendrait ensemble deux opposés, l'expression d'*« être vivant sensible »* est plutôt apparentée au pléonasme. À moins que, à moins que l'on fasse jouer toute la polysémie du mot *« sensible »* qui ne renvoie pas seulement au fait d'être doté de sens (sensorialité), mais aux qualités spécifiques d'une forme de perception (la sensibilité d'un instrument de mesure) et encore, à la forme dative, au fait d'être *« sensible à »* (c'est-à-dire d'être affecté, concerné, attaché à, touché par).

Et pourquoi cette façon de recourir à la figure de *« l'être vivant sensible »* serait-elle plus adéquate quand il s'agit d'engagement dont l'environnement serait l'objet ? Parce que, précisément, l'environnement ici, avant que d'être objet à saisir et à agir, est d'abord littéralement milieu associé au sein duquel l'être sensible sensoriel est immergé, qui ne se définit lui-même qu'en rapport et de relation et de séparation avec lui. Porter atteinte à un tel environnement, c'est du même mouvement affecter l'être qui s'est construit en s'y mouvant. Être sensible et sensoriel qui, s'agissant d'un vivant parlant, ne saurait être insensible à la destruction de ce milieu dans lequel il a appris à vivre puisque, en tant qu'être humain, il l'a reçu comme déjà doté de sens et qu'il a aussi contribué à lui en donner. Le

<sup>12</sup>Faute de place, ce point spécifique ne sera pas développé ici. Le lecteur pourra se reporter à notre article « Aux limites du faire : de l'engagement considéré sous la métaphore obstétricale », in *Implication et engagement*, Fritsch Ph. (Ed.), PUL, Lyon, 2000 p.347-359.





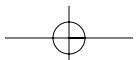
milieu associé d'un être humain, toujours déjà doté de sens, est celui dans lequel il est engagé depuis qu'il y a été jeté. S'engager pour sa défense, c'est s'y engager à nouveau pour faire prendre en compte celles de ses qualités qui, pour n'être perceptibles qu'aux instruments les plus sensibles, n'en sont pas moins essentielles à la poursuite du procès d'individuation dont il a pu être le théâtre. L'appel – fort étrange pour peu que l'on s'y arrête – à la défense de « la qualité de la vie » n'est peut-être au fond, que l'écho de cette protestation vitale.

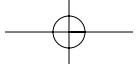
Pourrait-on aller plus avant dans cet effort pour rendre compte des spécificités des « mobilisations écologiques » et/ou des « engagements environnementaux » ? Mais surtout, pourrait-on y parvenir, sans passer du schématisme déjà discutable à la caricature coupable ? La tentation est forte qui pourrait être illustrée par le schéma ci-dessous : Schéma qui ne fait que décliner sous trois formes le nom d'une même science, nom connu seulement de quelques spécialistes quand il est emprunté et repris socialement pour être bientôt promis à un succès foudroyant. Mais, bien entendu, schéma caricatural parce qu'autonomisant des postures qui ne peuvent jamais l'être à ce point.

	figuration	conceptualisation	authentification
Les figures caricaturales	« l'écolo »	« l'écologue »	« l'écologiste »

Parmi ces trois déclinaisons, caricaturales donc, de l'écolo, de l'écologue et de l'écologiste, c'est celle de l'écolo qui est la plus originale, dont la protestation contre le *mode de vie* doit être rendue visible et attestable dans son *corps-même*<sup>13</sup>. Or c'est aussi celle-là qui a été et qui est toujours la plus mal comprise, la plus moquée, celle qui est davantage critiquée à cause de son idéalisme, de sa naïveté, de sa sensibilité « maladive »... C'est que l'écolo – dans sa forme idéal-stéréo-typique – est celui qui fait de sa pratique concrète en tant qu'être vivant, désirant et responsable, l'aune à laquelle seront jugées les pratiques tant des académics que des activists. Il est celui qui prétend tenir ensemble tout ce qui en appelle à une *autre* façon de vivre et de faire de la politique. Celui qui, comme tous les utopistes au sens précis du terme (cf. Louis Marin, Michel de Certeau et Paul Ricoeur), crée véritablement une autre

<sup>13</sup>« Pour eux il convient de vivre, dès maintenant, dans la vie quotidienne, d'une manière conforme à ce qui doit devenir la vie sociale. On doit pouvoir, à la fois faire de la politique, et changer sa vie, préparer une transformation du monde et expérimenter de nouveaux modes de vie », Guillaume Santeny, *Les Verts, Que sais-je?*, 1991, p. 7.



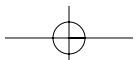


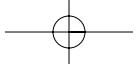
façon d'être, et de ce fait, use et abuse du qualificatif d'alternatif; qui condense, exemplifie et emblématise en quelque sorte ce type très singulier de pratiques... alternatives, en tant qu'elles mettent en jeu le corps des sujets.

Celui que nous appelons l'écolo donc, défini par son engagement « personnel », unique, corporel et vital pour une cause, vient ainsi s'interposer au cœur même de l'oxymore de l'expert-militant ; manière de dire à la fois qu'il n'y trouve pas sa place et que, davantage, il entend même subvertir l'ordre contradictoire qui voudrait la lui ménager. Peut-être même que ce qu'il tente fondamentalement de remettre en cause, c'est cette fiction constitutive du partage des rôles dans la Modernité et qui veut que le savant ne doit pas agir dans le politique et le politique ne doit pas agir dans le savoir. Comme si connaître se pouvait sans agir pour pouvoir connaître, et comme si agir se pouvait sans connaître pour pouvoir agir.

Ainsi peuvent se comprendre (au sens d'être pris ensemble) les trois significations présentes du terme « écologie » : 1) le nom d'une *science* certes, du vivant *in vivo*, mais connue seulement de quelques spécialistes au moment où ce nom fait son entrée sur la scène médiatique, 2) le nom que se donnent de nouvelles *formations politiques* ambitionnant de faire de la politique autrement pour faire advenir une société qui connaîtrait un autre rapport au monde naturel que celui commandé par son exploitation, mais aussi, d'abord et avant tout, 3) le nom d'un mouvement culturel de protestation contre le *mode de vie* industriel imputé au développement scientifique et technique inconsidéré, et qui est celui qui, le premier, a fait connaître ce nom d'une science en s'en servant pour qualifier le mode de vie auquel il aspire (et pour « nouer » ensemble cette science et un projet politique).

Autrement dit, avec le retour de ce tiers exclu, il n'y a plus une opposition/liaison entre la connaissance et l'action (alias, l'expert et le militant, le savant et le politique, les Lumières et la Révolution), il y a la reconnaissance de trois formes de connaissance-action (ou d'actions connaissantes) par lesquelles un être singulier, individuel ou collectif, n'arrêtant pas de s'individuer, et son milieu associé, se co-construisent simultanément en permanence.





## Conclusion :

### Des trois schèmes de la Vie de la Durée et du Développement durable<sup>14</sup>

Si comme j'ai essayé de le montrer, la diversité des formes d'engagement écologico-environnementales, constitue un déplacement par rapport au couple d'opposés paradigmatic de la modernité, du savoir rationnel et de l'action politique, couple subsumé par l'horizon historico-messianique du progrès émancipateur qu'il est censé permettre d'accomplir, il revient alors d'en tirer les conséquences logiques. Dans quel ordre symbolique qui serait en train d'advenir les engagements d'aujourd'hui peuvent-ils se comprendre ? La question est ambitieuse et il ne pourra s'agir ici, dans ces brefs propos conclusifs, que d'en indiquer quelques prémisses.

Qui s'adossent à l'insistance des références à la vie, les engagements d'aujourd'hui introduisent en même temps (sic) à une autre appréhension du temps, lequel à la différence du temps historique, entendu comme celui sur lequel les groupements humains auraient prise, en est un qui oblige à une autre perspective<sup>15</sup>. Comme l'usage du couple « individuation/milieu associé » le permet, un autre procès se donne à voir qui, parce qu'il articule jusqu'à les rendre indissociables les processus conjoints de la subjectivation et de l'objectivation, interdit également toutes les postures du savoir transcendant. Ou, plus précisément, toutes les postures qui, faisant fond sur une hétérogénéité radicale entre les humains et le monde bio-physique, voudraient maintenir le fantasme d'une maîtrise renouvelée qui, aujourd'hui, se donnerait le vivant (ainsi substantivé) comme objet. L'expression de « développement durable » est, à mon avis, le symptôme de cette hésitation.

La Vie, maintenant de plus en plus souvent signifiée par une majuscule initiale, indique d'autres possibilités. Aussi bien effrayantes, quand sa perpétuation au sens biologique deviendrait la norme de politiques seulement vitales, que proprement humanisantes, quand sa dite majuscule serait reprise comme impliquant réflexion.

<sup>14</sup>Le schème, (au sens kantien) est une représentation intermédiaire, homogène à la fois, d'une part au concept pur (en ce qu'il ne contient rien d'empirique) et, d'autre part, aux perceptions (en ce qu'il appartient à l'ordre du sensible), et qui, par la suite, permet la subsumption indirecte des perceptions ou des images sous les catégories. D'après Lalande, A., (1972), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris.

<sup>15</sup>Les temps « pré-historiques », conçus comme précédent l'avènement des sociétés, n'ont-ils pas été eux-mêmes, découpés par les âges de la technique (de la pierre, du fer, du bronze...), déjà ordonnés à ce qu'ils ne pouvaient dès lors « qu'annoncer » ? Sur l'articulation vie et durée cf. *L'auto-constitution de l'être vivant*, in Pichot A., *op.cit.*, p.19-25.

